Compte-rendu CGT de la réunion du 02 novembre 2026 avec l'équipe présidentielle

Réunion du 02 novembre 2026 avec les membres de l'équipe présidentielle, au sujet du contexte de mobilisation sociale actuelle

Le 02 novembre à 14h, une réunion s'est tenue à la demande de l'équipe présidentielle avec les organisations syndicales. Étaient représentées lors de cette réunion les organisations étudiantes GAELIS (2 personnes), Union Étudiante (1), UNEF (1), Solidaires (2) ; et les organisations du personnel Sud (2), CGT (2), FSU (2), UNSA (1).

La CGT vous propose son compte-rendu de cette réunion.

Les sujets principaux de cette réunion étaient **la continuité pédagogique, les suites de la mobilisation, et les conditions de travail des agent·es dans la période**.

Concernant la continuité pédagogique, l'équipe présidentielle a indiqué recevoir beaucoup de sollicitations, notamment de la part d'étudiant·es de L1, faisant part d'un fort sentiment d'isolement.

Les organisations présentes ont toutes fait part de leurs préoccupations concernant les modalités d'évaluation, qui préoccupent autant les étudiant·es, mobilisé·es ou non, que les personnels, notamment les enseignant·es et les personnels de scolarité, qui sont en première ligne devant les questions des étudiant·es et sont contraint·es de leur faire des réponses vagues et incertaines.

La présidence considère que la banalisation est une option inenvisageable qu'il ne convient pas de considérer ; elle considère par ailleurs que puisqu'il reste sept semaines d'enseignements, le temps est suffisant pour donner assez de contenu aux étudiant·es pour les évaluer lorsque les cours pourront reprendre. **Cependant, pour nombre d'enseignements notamment de Travaux Dirigés, il reste en fait bien moins de sept semaines de cours : une telle conception est en fait déconnectée de la réalité concrète des enseignements dans nos composantes !**

Parmi les options actuellement considérées, la présidence évoque celle de mettre en Absence Justifiée les étudiant·es qui ne se présenteraient pas aux

examens pour ne pas pénaliser les étudiant·es mobilisé·es (les personnes concernées devraient donc passer les examens en seconde session). Il serait également possible de revoir certaines modalités d'évaluation pour des enseignements pour lesquels les modalités prévues seraient absolument irréalisables en l'état, mais alors il faudrait tout de même avaliser les changements lors de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 19 novembre.

Les organisations, notamment étudiantes, considèrent que cette solution demeurerait relativement imparfaite en ce qu'elle ne répond ni au problème du décrochage, ni au problème des inégalités d'accès aux outils numériques… Elles soulèvent par ailleurs les fortes disparités entre les composantes, où les consignes concernant la levée d'assiduité ne sont pas toujours respectées, certaines composantes imposant l'assiduité en visioconférence.

Les organisations étudiantes ont rappelé la volonté des étudiant·es mobilisé·es à pouvoir exercer leur liberté syndicale et d'expression, et leur nécessité d'avoir accès à un lieu pour ce faire. La mise en distanciel totale en empêchant unilatéralement l'accès aux campus aux étudiant·es, même lorsque le blocage est levé et les conditions réunies pour les accueillir, les expose davantage encore aux problématiques d'isolement, et met en danger leur santé.

Face à cette demande, l'équipe présidentielle accepte que l'ancienne Coop (grande salle désaffectée dans le hall du bâtiment A, campus Porte des Alpes) soit ouverte et accessible aux personnes mobilisées tous les jours de 8h à 19h, si les conditions de sécurité d'accès aux locaux le permettent.

Elle rappelle en revanche que sa « ligne rouge » se situe au niveau d'une perspective d'occupation nocturne de la salle, situation dans laquelle elle affirme qu'elle pourrait appeler les forces de l'ordre. **Comme nous avons pu le rappeler lors de cette réunion, les violences policières extrêmes qui sont régulièrement rapportées pendant cette période ne doivent pas être ignorées : nous ne pouvons pas exposer nos étudiant·es, qui sont jeunes et dont la mobilisation est pacifique, à de telles violences. Nous appelons de nouveau la présidence à ne pas faire appel aux forces de l'ordre sur nos campus**.

Les organisations syndicales du personnel ont également insisté sur les conséquences de cette situation sur les agent·es, leurs conditions de travail et leur santé : certain·es agent·es se voient contraint·es par leur hiérarchie de poser des jours de congés s'iels ne sont pas en capacité de télétravailler. **Il est inadmissible que les personnels puissent perdre des jours de congés en raison d'une situation qui n'est pas de leur fait, et d'une décision de fermer les campus qui n'est pas de leur responsabilité non plus**.

Se pose également la question du service fait : avant les congés de la Toussaint, la communication avait clairement établi que les vacataires seraient

rémunéré·es et que leur service serait réputé fait, décision que nous saluons. Cependant, il avait été indiqué que cette décision vaudrait jusqu'aux vacances d'octobre, et que la situation devrait être réévaluée ensuite : depuis, pas de nouvelles. En réponse à cette question, l'équipe présidentielle nous avoue avoir « oublié » ce sujet et devoir y réfléchir à nouveau. **Il est inadmissible que la situation d'une catégorie du personnel ayant des contrats particulièrement précaires et qui fait vivre une université qui les emploie largement ne soit pas un sujet pour la direction. Nous appelons vivement à ce que la mesure qui était en vigueur après les congés soit reconduite dans cette période dans laquelle la configuration est inchangée**.

En clair, nous sommes ressorti·es de cette réunion en ayant obtenu l'accès à une salle désaffectée à Bron, et nos autres revendications (faire de sérieux aménagements sur les modalités d'évaluation, reconsidérer les frais d'inscription des étudiant·es étranger·es qui payent actuellement une fortune sans même avoir accès à l'université, acter d'ores et déjà la paye des vacataires sur le principe du service réputé fait, faire cesser la mise en télétravail de force…) ont été qualifiées de « *liste au Père Noël* » !

Depuis cette réunion, un mail a été envoyé ce mardi 03 actant la banalisation du 05 novembre, journée de mobilisation interprofessionnelle massive, et la levée des enseignements en présentiel pour le mardi, mercredi et jeudi ; et ce vendredi 06 novembre, un mail a été envoyé à l'ensemble de la communauté universitaire concernant une circulaire du ministère concernant les aménagements possibles ou non sur les modalités d'évaluation.

Nous saluons l'attribution d'un lieu destiné à la mobilisation, ouvert quelles que soient les conditions d'enseignement décidées, et ces mails informatifs qui ont au moins permis à la communauté universitaire d'avoir un peu plus d'anticipation sur l'organisation des journées et du travail ou les mesures à venir. **Nous demandons que cette logique d'information régulière de la communauté universitaire soit maintenue dans les temps qui viennent, mais aussi** :

- **Que soit acté le paiement des vacataires sur le principe du service réputé fait ;**
- **Que de vrais temps d'échanges soient organisés en présentiel avec la communauté universitaire sur nos campus, afin que toutes les revendications puissent s'exprimer ;**
- **Qu'il ne soit jamais imposé aux personnels BIATSS de déclarer un jour de congés si le télétravail n'est pas possible, mais que soit ouverte la possibilité d'une ASA exceptionnelle pour ces situations.**